

Fiche 2 - Recrutements

Une situation catastrophique !



1. Bilan de la session 2009

Rappel : les recrutements nets de nouveaux personnels pour le second degré sont essentiellement assurés par les concours externes et se mesurent au nombre de stagiaires affectés en formation à l'IUFM.

Les lauréats des concours 2009 affectés en stage en IUFM à la rentrée représenteront les nouveaux enseignants, à temps plein, de la rentrée 2010.

- 6505 nouveaux recrutés¹ (source MEN, affectation des stagiaires)

	Session 2006	Session 2007	Session 2008	Session 2009
Postes concours externes ¹	8 550	8 170	7 149	7 182
Lauréats ¹	8 048	8 150	7 147	7 176
Stagiaires affectés en IUFM ¹	7 901	7 713	6 623	6 505

Pour 7 182 postes offerts aux concours externes, seulement un peu plus de 6 500 enseignants et CPE ont été en réalité recrutés. L'écart résulte de deux facteurs :

- les déperditions liées aux admissions multiples, aux affectations directes dans le supérieur (9 recrutements réalisés pour 10 postes aux concours)
- l'absence délibérée de toute liste complémentaire pour compenser les désistements sur liste principale, malgré les demandes du SNES. L'étude des statistiques pour les concours externes montre que 788 candidats auraient dû être repêchés par ce biais.

- Un déficit important par rapport aux besoins

Les lauréats de la session 2009 sont affectés pour une année en formation à l'IUFM et seront titulaires à temps plein à la rentrée 2010. Or, à cette date, on peut s'attendre à une vague importante de départs en retraite, retardés ces dernières années par les effets de la « réforme » Fillon. De plus, les effectifs d'élèves dans le second degré doivent augmenter à partir de la rentrée 2010.

Pour atteindre l'objectif du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, le gouvernement choisit de dégrader les conditions d'étude des élèves et les conditions de

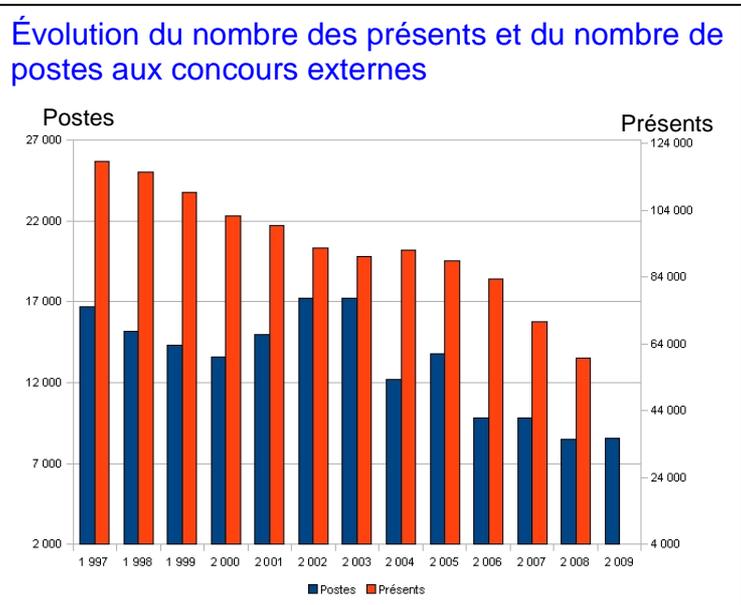
¹ Hors PLP et Conseillers d'orientation

travail des personnels. Pour preuve : en 2003, dans le second degré général et technologique, les stagiaires avaient été affectés dans 55 disciplines différentes, contre seulement 43 cette année. Cette situation dégrade l'offre d'enseignement au détriment des disciplines technologiques industrielles essentiellement, ce qui n'est sans doute pas un hasard alors que la voie professionnelle est restructurée et que le débat sur la voie technologique est relancé.

• Quel effet sur les viviers ?

L'impact de plusieurs années de sous recrutement a des effets néfastes sur les viviers de candidats. La courbe ci-contre montre qu'un décalage de deux à trois sessions existe entre l'évolution du nombre de postes aux concours et son effet sur le vivier. Un faible nombre de postes a un effet dissuasif sur le vivier de candidats. Le nombre de présents au début des épreuves écrites diminue dangereusement depuis 2005.

Au moment où l'on s'apprête à élever le niveau de recrutement des enseignants au niveau du master, il est urgent d'inverser cette tendance, sous peine d'aller droit vers une crise des vocations. En effet, la demande de diplômés à bac+5 va aller croissant dans tous les secteurs d'activités, alors que la démographie à l'entrée de l'enseignement supérieur est en baisse. Il y a donc urgence à revaloriser les voies qui mènent aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, tant du point de vue salarial que des conditions de travail.



2. Perspectives 2010

• Un maintien du nombre de postes aux concours ?

Au mois de janvier et sous la pression des mobilisations pour une autre réforme du recrutement et de la formation, Xavier Darcos avait annoncé qu'il maintiendrait au même niveau le volume du recrutement pour la session 2010, soit 8 600 postes aux concours externes. Cette annonce ne peut en aucun cas être satisfaisante. L'annonce, début juin de la suppression de près de 7 000 emplois pour le second degré ne laisse pas beaucoup d'espoir d'atteindre un niveau de recrutement suffisant, estimé à 19 000 postes par le SNES.

Quant aux concours internes, le ministère s'est également engagé à les ouvrir tous. Cette déclaration lors du CTPM du 28 mai doit être suivie d'effet. En outre, il est indispensable de mettre en œuvre un véritable plan de titularisation pour les enseignants et CPE non titulaires : cette année, seuls 523 lauréats d'un concours sont d'anciens non titulaires.

Ainsi, le gouvernement, par sa volonté dogmatique de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, met en péril l'avenir de l'école et du système éducatif. Il ne laisse que peu de perspectives aux étudiants engagés dans des cursus universitaires longs, rendant leur avenir encore plus incertain.

• Recrutement des Conseillers d'Orientation psychologues

Depuis la tentative avortée de décentralisation des Copsy en 2003, le ministère a pris la responsabilité d'asphyxier le service public d'orientation de l'Education nationale. Le recrutement est en effet passé de 250 par an à 50. Entre 2005 et 2008, le corps a perdu plus de 600 titulaires sur un effectif global de 4 500 personnes. Aujourd'hui, 5 Copsy sur 6 partant en retraite ne sont pas remplacés. La poursuite de cette politique aboutira en 2013 à la disparition de la moitié des effectifs du corps. A la rentrée 2009, 500 ETP seront à couvrir majoritairement par des personnels contractuels dont la proportion atteint aujourd'hui plus de 10% et dont les possibilités de titularisation dans le corps sont scandaleusement réduites.

3. Plus d'un départ à la retraite sur deux non remplacé

Dans la « note d'information » n° 9.17 de juin 2009, la DEPP² a publié le nombre d'enseignants partis à la retraite sur la période 2000-2007.

On y voit que le nombre de départs en retraite va croissant depuis 2000 et qu'il augmente fortement sur la fin de la période.

Pour la seule année 2007, cela donne :

- Départs en retraite : 17 849
- Nombre de stagiaires affectés en IUFM à la rentrée 2006 (et constituant les recrutements de la rentrée 2007) : 7 901.

Pour la rentrée 2007, le taux de départs non remplacés s'élève donc à 2,25 : **il y a eu 2,25 fois plus de départs à la retraite que de recrutements**. Or, depuis cette session, le nombre de postes ouverts aux concours n'a cessé de diminuer. Pour le second degré, c'est bien plus d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite qui n'est pas remplacé.

En juin 2005, la DEPP avait publiée des projections à long terme sur les besoins en recrutement du système éducatif. Elle estimait le nombre de recrutements nouveaux à 17 300 sur la période 2006 – 2013. La « réforme » Fillon sur les retraites de 2003 a provoqué un décalage entre ces prévisions et la réalité. Curieusement aucune nouvelle étude n'a été publiée depuis. L'effort de recrutement à réaliser est en tout état de cause important. Il nécessite une véritable programmation sur plusieurs années.

L'argument de la baisse démographique ne peut pas être retenu : d'après les projections de la DEPP, les effectifs d'élèves doivent repartir à la hausse dès 2010 dans le second degré. Il faut aussi anticiper l'insuffisance de diplômés à bac+4 et au-delà dont la France va souffrir dans 5 ans. Dans un contexte d'élévation du niveau de recrutement des enseignants et CPE, c'est une urgence.

Plus d'informations et d'analyses sur : <http://www.snes.edu/spip.php?rubrique2453>

² DEPP : Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'Education Nationale